ASA DE LA LOIRE 2021

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 à la date du 8 janvier 2022.

L'Assemblée Générale, s'est déroulée le samedi 8 janvier 2022 à 10h20 dans les salons de

Loire Sud Restauration à Saint-Chamond rue Royet de la Bastie.

En présence de Mesdames et Messieurs les élus :

Monsieur Hervé REYNAUD, maire, président du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier.

Monsieur Axel DUGUA, maire adjoint en charge de la vie sportive.

Madame Aline MOUSEGHIAN, maire adjointe et conseillère régionale.

Monsieur Emmanuel MANDON, président du parc du Pilat et conseiller régional.

Sont excusés:

Monsieur François ROCHEBLOINE, député honoraire.

Madame Andonella FLECHET, maire adjointe à la vie associative.

Monsieur Jean-Yves BONNEFOY, conseiller départemental délégué aux sports.

Monsieur Gilles MONDESIR, président de la ligue Rhône-Alpes du sport automobile.

Monsieur Daniel ROBERT Evolution 42, partenaires du rallye.

Les adhérents de l'ASA:

Karin et Philippe SANTIANO, Hervé Fournet et de nombreux adhérents n'ayant pas répondu à l'invitation.

En préambule à l'ordre du jour, Gérard Maurin présente les membres du comité directeur, réélu en février 2021, ainsi que leur fonction ; ce dernier se compose du Président et 6 membres, soit :

Président : Gérard MAURIN

Secrétaire Générale : Catherine DESHAYES

Trésorière: Brigitte MAURIN

Les 4 membres du bureau :

André GARON: responsable des commissaires et responsable du challenge de l'ASA.

Noël REGNY: responsable du matériel.

Hervé FOURNET : responsable de la formation et du chronométrage.

Maurice DENUZIERE: en charge de la communication et de la recherche de partenaires.

Le président rappelle ses engagements au sein de la FFSA et de la Ligue Rhône-Alpes du Sport Automobile ainsi que l'engagement de Catherine Deshayes à la Ligue Rhône-Alpes. Tous deux ont participé à diverses réunions au sein de ces deux instances.

Pour l'exercice 2021, Gérard Maurin remercie tous les membres du bureau de l'ASA pour leur travail respectif, bénévole et associatif.

Aussi, nous avons pu inscrire à la FFSA, à la ligue Rhône Alpes, notre épreuve :

Le 32 èmè Rallye du Pays du Gier en date du 18 et 19 mars 2022.

Coupe de France des Rallyes coefficient 4

Participation étrangère autorisée

D'avoir inscrit également :

Le 12 èmè Rallye VHC /Classic Pays du Gier

Coupe de France des rallyes coef 2 de véhicules historiques de Compétition au calendrier de la Ligue Rhône Alpes du sport Automobile.

Notre épreuve compte également pour :

Le challenge pilote, co-pilote, commissaires et officiels de la Ligue Rhône Alpes du Sport Automobile, et du challenge de l'ASA de la Loire pour la saison 2022.

Le président remercie les membres des commissions de représenter l'ASA de la Loire, les commissaires et les officiels pour leurs résultats aux examens et pour représenter honorablement notre association.

Le président remercie Brigitte Maurin pour la bonne tenue et le suivi des comptes bancaires, de la comptabilité et de la trésorerie de notre association et pour le prévisionnel du 32^{ème} rallye.

Brigitte présente le bilan comptable de l'année écoulée.

L'annulation du rallye un mois avant la date a entrainé des frais qui n'ont pas été comblés par les engagements.

La présentation détaillée sera laissée aux soins du Cabinet Comptable FIDUCIAL.

Grâce aux dons financiers, humains et matériel, et grâce à la participation de chacun, l'ASA présente un budget équilibré face à un cahier des charges imposé.

La parole est laissée à l'expert-comptable du cabinet FIDUCIAL qui va présenter et détailler le bilan financier de l'ASA.

Le président remercie Catherine Deshayes pour son travail .Après avoir remercié les personnes présentes, la secrétaire présente l'ASA.

Elle déplore une perte importante de licenciés, due à l'annulation du rallye et à la situation sanitaire qui laisse l'avenir des épreuves bien incertain.

La secrétaire revient sur les modalités de vote par correspondance de l'assemblée générale élective de 2020.

Elle fait aussi un retour sur le rallye 2020 qui s'est déroulé sans encombre malgré l'ombre du confinement tout proche. Une très bonne note a été attribuée par Monsieur l'Observateur Fédéral.

Souhaitant un aussi bon déroulement le 18 et 19 mars prochain, Catherine remercie pour l'attention portée et redonne la parole au Président.

Gérard Maurin remercie toutes les personnes impliquées dans l'organisation du Rallye .

Le président félicite les licenciés pour leur bons résultats obtenus dans les diverses épreuves sportives dans tout l'hexagone.

Félicitations aussi pour les officiels et commissaires qui ont œuvré sur de nombreuses épreuves.

L'ASA de la Loire est très fière de compter parmi ses adhérents 2 copilotes Champions de France :

Matthieu DUVAL Championnat de France des rallyes 2 roues motrices

Gilles DELARCHE Championnat de France des rallyes 2ème division

Thomas SANTIAGO pilote, a aussi été mis à l'honneur pour ses nombreuses participations et sa qualification à la finale de la Coupe de France des rallyes.

Gérard Maurin remercie également tous les fidèles partenaires logistiques et financiers : Le Département de la Loire dont la subvention est défendue par Hervé Reynaud. La Mairie de Saint-Chamond qui accueille et soutient le rallye depuis plus de 30 ans.

Merci à Renault Saint-Chamond, représenté par M. Yohan RABEYRIN, pour la mise à disposition de 24 véhicules d'encadrement, pour son écoute et sa disponibilité tout au long de l'année.

Merci à Karin Santiano, notre webmaster pour son travail.

Le montant de la cotisation 2022 est voté à main levée (0 contre, pour 31), Cinquante-sept euros.

La parole est donnée à André Garon , responsable du challenge, pour la présentation du challenge de l'ASA et la remise des prix.

Hormis les 3 concurrents déjà cités, un seul copilote est nominé, les autres licenciés n'ayant pas envoyé leurs résultats.

5 commissaires ont été primés.

En conclusion:

Gérard Maurin se dit fier et heureux de présider cette association, auprès d'une équipe motivée, passionnée et « professionnelle » dans le monde du bénévolat et de l'associatif.

Gérard Maurin remercie particulièrement la ville de Saint-Chamond pour son soutien technique et financier pour la réalisation du rallye.

Aucune question diverse.

La parole est donnée aux élus.

Tous nos élus soutiennent l'ASA pour l'organisation du Rallye du Pays du Gier, ils nous félicitent pour son organisation, son bon déroulement ainsi que pour les retombées économiques.

En conclusion:

Lancement du 32^{ème} Rallye, Coupe de France des Rallyes coefficient 4.

Lancement du 12^{ème} Rallye VHC.

Pas de rallye VHRS, mais organisation d'une balade qui évoluera dans le même parcours et timing que l'ex VHRS. Cette balade ne sera pas ouverte aux véhicules de compétition.

Fin de séance à 12 heures.